



COMMISSAIRES DE JUSTICE

S.C.P. Gilles CATHERINE et Guillaume PETIT

COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIES

Siège social

7, avenue du Général Leclerc - 76190 YVETOT

☎ : 02 35 95 46 55

✉ : scp.yvetot@huissier-justice.fr

Bureau secondaire

9, cour Notre-Dame du Bon Port - 76460 ST-VALERY-EN-CAUX

☎ : 02 35 57 38 55

Etude compétente sur l'ensemble du territoire français en matière de constatations

PROCES – VERBAL DE DESCRIPTION

A la requête de :

La société CREDIT LOGEMENT

C/

**Résidence LE CHANT DES OISEAUX – Immeuble Chardonnerets
Rue Louis Pergaud 76140 LE PETIT QUEVILLY**

03 OCTOBRE 2025

S.C.P.

Gilles CATHERINE
Guillaume PETIT

Commissaires de Justice associés

7 Avenue du Général Leclerc
BP 6

76191 YVETOT Cedex

☎ : 02.35.95.46.55

☎ : 02.35.95.22.82

scp.yvetot@huissier-justice.fr

Bureau secondaire

9 Cour N.D. du Bon Port - BP 7

76460 ST VALERY EN CAUX

☎ : 02.35.57.38.55

☎ : 02.35.97.34.55

guillaume.petit@huissier-justice.fr

CAISSE DES DEPOTS ET
CONSIGNATIONS

IBAN FR 91 40031 00001 0000422256Y 47

**ACTE DE
COMMISSAIRE
DE
JUSTICE**

EXPEDITION

| COUT DE L'ACTE | |
|---|---------------|
| Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 28 février 2024 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice | |
| Emolument (Art R444-3 C. Com) | 296,51 |
| Frais de déplacement (Art A444-48) | 9,40 |
| Total HT | 305,91 |
| TVA (20,00 %) | 61,18 |
| Total TTC | 367,09 |
| Acte dispensé de la taxe | |

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

LE : VENDREDI TROIS OCTOBRE DEUX MILLE VINGT CINQ

A LA DEMANDE DE :

La Société CREDIT LOGEMENT, société anonyme au capital social de 1.259.850.270,00 €, identifiée au répertoire SIREN sous le numéro 302.493.275, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, dont le siège social est 50 Boulevard de Sébastopol, 75003 PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège,

Pour qui domicile est élu au Cabinet de Maître Farid KACI, associé de la SCP DPCMK, Avocat au Barreau de Rouen, 87 Boulevard des Beiges, 76000 ROUEN, et 32 rue Pierre Brossolette, 76600 LE HAVRE (Tél : 02.35.42.24.41), lequel se constitue sur la présente poursuite de saisie immobilière et au Cabinet duquel pourront être notifiés les actes relatifs à la présente procédure.

EN VERTU :

De la copie dûment en forme exécutoire d'un jugement réputé contradictoire rendu en premier ressort par la Cinquième Chambre Civile du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, en date du 12 janvier 2023, signifié à partie le 20 février 2023 et devenu définitif ainsi qu'il ressort du certificat de non-appel délivré le 24 mars 2023 par le Directeur de Greffe de la Cour d'appel de BORDEAUX,

D'un bordereau d'inscription d'hypothèque judiciaire définitive du 30 mars 2023, publié au Service de la publicité foncière de ROUEN 1 le 05 avril 2023 sous les références d'enlissement 7604P01 Volume 2023 V n°2419,

Et conformément aux dispositions de l'article L322-2 et des articles R322-1 à R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution,

Je, Maître Gilles CATHERINE, Commissaire de justice associé, membre de la Société Civile Professionnelle Gilles CATHERINE et Guillaume PETIT, titulaire d'un office de commissaire de Justice, dont le siège social est 7, avenue du Général Leclerc 76190 YVETOT, soussigné,

me suis transporté ce jour successivement 42 rue Louis Pergaud au PETIT QUEVILLY (76140), escalier C3, et rue Louis Pergaud, parcelles cadastrées section AX numéro 41, AX numéro 42, AX numéro 74, à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des lots n°230, 288 et 834, qui y sont situés et appartenant à :

dont le requérant poursuit la saisie et la vente suite à la signification, en date du 24 juillet 2025, d'un commandement de payer valant saisie, par acte de Aline GACHET, Commissaire de Justice en la SELAS JURIS QUINCONCES, titulaire d'un office de Commissaire de Justice à la résidence de BORDEAUX (33).

M'étant rendu sur place le 18 septembre 2025 pour identifier l'éventuel occupant des lieux, j'avais appris par le voisinage que ces derniers étaient inoccupés.

J'étais ainsi accompagné de :

- M. [REDACTED], témoin,
- M. [REDACTED], témoin,
- M. [REDACTED], serrurier,
- M. [REDACTED], diagnostiqueur (SARL DIAGNOSTIM – 2 rue Victor Hugo 76420 BIHOREL), chargé d'établir les diagnostics techniques obligatoires,

lesquels ont signé sur la feuille de présence annexée au présent procès-verbal.

I – LOCALISATION ET DESCRIPTION EXTERIEURE DES LIEUX

La ville du PETIT QUEVILLY est située dans le département de Seine-Maritime, en région Normandie.

C'est une commune limitrophe de la ville de ROUEN, Préfecture du département.

Elle compte 21 935 habitants (chiffres INSEE de 2022).



Les biens et droits saisis dépendent d'un ensemble immobilier dénommé « LE CHANT DES OISEAUX », composé de plusieurs immeubles datant des années 1960.

Les lots saisis n°230 et 288 sont situés dans l'immeuble dénommé « CHARDONNERETS » au 42 rue Louis Pergaud et sont accessibles par la cage d'escalier portant le numéro C3.

L'immeuble « CHARDONNERETS » donne sur la rue Louis Pergaud et fait face à des garages et un grand terrain à usage de parking sur lequel se trouve le lot saisi n°834 (box n°74) qui fera l'objet d'une description finale (***voir photographie n°1***).

L'immeuble « CHARDONNERETS » est un long bâtiment, comprenant six entrées distinctes avec quelques garages en sous-sol, et disposant d'un rez-de-chaussée et de quatre étages, sans ascenseur (***voir photographies n°2 à 4***).

La façade avant de l'immeuble « CHARDONNERETS » est recouverte d'un bardage, apparaissant ancien, avec quelques parties peintes.

Le lot n°230 (l'appartement) est situé au 4^{ème} étage droite de ladite cage d'escalier (dernier étage) (***voir photographie n°3***).

II – DESCRIPTION INTERIEURE DES LIEUX – LOTS n°230 et 288

A. LES PARTIES COMMUNES

• LE HALL D'ENTREE (photographies n°5 à 8)

Le hall d'entrée est fermé par une porte en aluminium, vitrée, sécurisée avec interphones ; les boîtes aux lettres sont intégrées à la façade vitrée du hall ; le tout est en bon état et apparaît récent.

Le sol est carrelé, en bon état.

Les murs sont en peinture et crépi, peinture propre.

L'électricité est présente.

Côté gauche, une pente mène au sous-sol où se situent les caves.

Côté droit, prend la cage d'escalier desservant les différents étages de l'immeuble.

- **LA CAGE D'ESCALIER (photographies n°9 à 11)**

Les marches de l'escalier sont composées de dalles de type « Granito ».

Les murs sont peints, propres dans l'ensemble.

Les demi-paliers sont éclairés par de petites fenêtres.

L'escalier est sécurisé par des barreaux métalliques.

L'électricité est présente.

La porte d'entrée de l'appartement (lot n°230) est situé au 4^{ème} étage, palier droite.

B. LE LOT N°230

Ce lot correspond à l'appartement.

Personne ne répondant à mes appels, j'ai donné ordre au serrurier requis de procéder à l'ouverture forcée de la porte d'entrée.

L'appartement est totalement vide, se composant d'une petite entrée, d'une cuisine aménagée et équipée, d'un séjour, de deux chambres, d'une salle de bains.

- **L'ENTREE (photographies n°12 à 14)**

La porte d'entrée de l'appartement est peinte en marron sur les deux faces, avec serrure et judas.

Le sol est recouvert d'un parquet flottant stratifié, en bon état.

Les plinthes sont en bois, peintes en blanc ; un petit morceau est manquant.

Les murs sont en plâtre, peints en blanc, propres excepté à la droite de la porte de la cuisine où le plâtre est effrité et au-dessus du tableau électrique où une petite tâche d'infiltration est visible.

Le plafond est recouvert d'une fibre de verre, peinte en blanc, propre.

A gauche, est présent un petit renforcement avec quatre étagères.

L'électricité est présente dont un petit tableau électrique et un interphone.

- **LA CUISINE (photographies n°15 à 20)**

La cuisine est située à droite de l'entrée ; elle est exposée au Nord-Est, donnant en façade avant de l'immeuble.

La porte d'entrée est isoplane, peinte en blanc, à l'état d'usage.

Le sol est recouvert d'un parquet flottant stratifié, en bon état.

Les plinthes sont en bois, peintes en blanc, propres.

Les murs sont en plâtre, peints en blanc, propres dans leur ensemble ; dans le petit renforcement, la peinture est tâchée.

Le plafond est recouvert d'une fibre de verre, peinte en blanc, propre avec un trou au centre.

Une fenêtre en PVC blanc, deux ouvrants double vitrage.

Un radiateur en acier plat, peinture propre.

Présence d'une cuisine aménagée et équipée comprenant des éléments en bois :

- éléments bas (un meuble sous évier à deux portes, un meuble épicerie sèche avec plateau tournant, un meuble à une porte coulissante),
- éléments hauts (sept éléments à une porte et un élément à deux portes vitrées).

Le plan de travail est en mélaminé blanc, en bon état, avec une crédence en aluminium ; il englobe un évier en inox (01 bac + 01 égouttoir avec un robinet mitigeur), une plaque de cuisson 04 feux de marque FAURE, une hotte aspirante de marque FAURE.

Un lave-vaisselle de marque INDESIT.

L'électricité est présente ; des fils électriques courent au-dessus des éléments hauts.

- **LE SEJOUR (photographies n°21 à 24)**

L'entrée du séjour est située dans le prolongement de la petite entrée.

Cette pièce est exposée Sud-Ouest, donnant à l'arrière de l'immeuble.

Il n'y a pas de porte d'entrée.

Le sol est recouvert d'un parquet flottant stratifié, en bon état.

Les plinthes sont en bois, peintes en blanc, propres.

Les murs sont en plâtre et placoplâtre, peints en blanc, propres dans leur ensemble excepté de petites tâches à la droite du radiateur et des traces d'infiltrations sous la fenêtre.

Le plafond est peint en blanc, propre avec un trou au centre.

Une fenêtre en PVC blanc, deux ouvrants double vitrage, volet roulant électrique.

Une porte-fenêtre en PVC blanc, deux ouvrants et deux fixes double vitrage, volet roulant électrique.

Deux radiateurs en acier plat, peinture propre.

L'électricité est présente dont la fibre.

- **LE PETIT DEGAGEMENT (photographie n°25)**

Ce petit dégagement prend après le séjour, et dessert les deux chambres et la salle de bains.

Le sol est recouvert d'un parquet flottant stratifié, en bon état.

Les plinthes sont en bois, peintes en blanc, propres.

Les murs sont en plâtre, peints en blanc, propres.

Le faux-plafond est peint en blanc.

L'électricité est présente.

- **LA CHAMBRE GAUCHE (photographies n°26 à 28)**

Cette pièce est exposée Sud-Ouest, donnant à l'arrière de l'immeuble.

Une porte d'entrée isoplane, peinte en blanc, propre.

Le sol est recouvert d'un parquet flottant stratifié, en bon état.

Les plinthes sont en bois, peintes en blanc, propres.

Les murs sont peints en blanc, propres.

Le plafond est peint en blanc, propre.

Une fenêtre en PVC blanc, deux ouvrants double vitrage, volet roulant électrique.

Un radiateur en acier plat, peinture propre.

L'électricité est présente.

- **LA CHAMBRE DROITE (photographies n°29 à 34)**

Cette pièce est exposée Nord-Est, donnant en façade avant de l'immeuble.

Une porte d'entrée isoplane, peinte en blanc, à l'état d'usage ; sur la face extérieure, présence de quatre trous de pointe et des traces de frottement.

Le sol est recouvert d'un parquet flottant stratifié, en bon état.

Les plinthes sont en bois, peintes en blanc, propres ; elles ne sont pas parfaitement collées côté salle de bains.

Les murs sont en plâtre, peints en blanc, propres.

Le plafond est recouvert d'une fibre, peinte en blanc, propre.

Une fenêtre en PVC blanc, deux ouvrants double vitrage, volet roulant électrique.

Un radiateur en acier plat, peinture propre.

Un placard penderie fermant par deux portes en PVC noir, coulissantes sur rail ; côté droite, présence d'une penderie et côté gauche, présence d'une colonne en bois avec quatre étagères et deux tiroirs.

L'électricité est présente.

• **LA SALLE DE BAINS (photographies n°35 à 40)**

Cette pièce est exposée Nord-Est, donnant en façade avant de l'immeuble.

Une porte d'entrée isoplane, peinte en blanc, à l'état d'usage ; sur la face intérieure, la peinture est écaillée.

Le sol est carrelé, en bon état.

Les murs sont carrelés sur environ 1 mètre de hauteur et 1,60 mètre côté vasque, en bon état ; le surplus des murs est recouvert d'une fibre de verre peinte, en bon état ; une grille d'aération.

Le plafond est peint en blanc, propre.

Une petite fenêtre en bois, un ouvrant simple vitrage.

Une fenêtre en PVC blanc, deux ouvrants double vitrage opaque.

Dans un renforcement, sont présentes six étagères dissimulant la chaudière au gaz de marque VAILLANT.

Un WC complet.

Une baignoire en résine avec robinetterie complète, flexible et colonne de douche, pare-douche ; la trappe d'accès est ouverte ; tout autour de la baignoire, les murs sont carrelés, en bon état.

Une vasque émaillée ovale avec plateau marbre, reposant sur un meuble de salle de bains laqué blanc (03 portes et 01 tiroir) ; à l'avant, présence d'un miroir avec tablette et casquette intégrant deux éclairages.

Un radiateur chauffe-serviettes mural.

L'électricité est présente.

C. LE LOT N°288 (PHOTOGRAPHIES N°41 A 43)

Ce lot correspond à la cave.

Cette cave est située en bout du couloir.

Cette cave est fermée par une porte en bois barreaudée, équipée d'un cadenas de sécurité qu'il a été impossible au serrurier d'ouvrir au risque de ne pouvoir refermer les lieux.

Par le mur latéral droit, en briques creuses, et au moyen des ouvertures qui y sont créées, j'ai pu constater que les murs étaient en briques creuses.

III - DESCRIPTION DU LOT N°834 (photographies n°44 à 47)

Ce lot correspond au box portant le numéro 74.

Il est situé face à l'immeuble au niveau du grand parking, en extrémité d'une lignée de nombreux garages.

Ce box est fermé par une porte en bois à la peinture ancienne et écaillée.

J'ai donné ordre au serrurier requis de procéder à l'ouverture forcée de cette porte.

Intérieurement, la dalle est bétonnée et lissée, les murs sont en parpaings bruts et le plafond en dalles bétonnées brutes.

IV - CONDITIONS D'OCCUPATION, CHAUFFAGE, SUPERFICIE, SYNDIC

- **Conditions d'occupation**

Les lieux sont inoccupés.

- **Superficie**

Ainsi qu'il en résulte du certificat de mesurage « Loi Carrez », détaillé pièce par pièce, dressé en date du 03 octobre 2025 par le cabinet DIAGNOSTIM et annexé au présent procès-verbal, la surface totale du lot n°230 est de 64,60 m².

- **Chauffage**

Les lieux sont chauffés au gaz de ville.

- **Syndic**

Le syndic est le cabinet OXIA ROUEN dont le siège est 24 Quai Corneille 76000 ROUEN.

_____oO_____

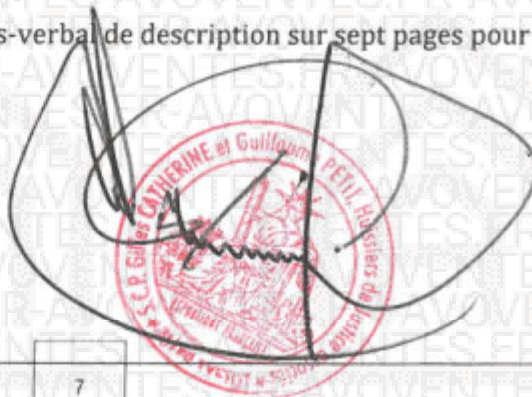
J'ai pris 47 photographies que j'ai revêtues de mon sceau et annexées au présent procès-verbal.

Les lieux (lots n°230 et n°834) ont été refermés par le serrurier à l'issue de mes constatations.

En vertu des dispositions de l'article A444-18 du Code de commerce, il est indiqué que la prestation objet du présent acte a débuté le 03 octobre 2025 à 14 h 00 pour se terminer le même jour à 15 h 15, soit pour une durée de 01 h 15.

J'ai dressé et rédigé le présent procès-verbal de description sur sept pages pour servir et valoir ce que de droit.

AVOVENTES.FR E





COMMISSAIRES DE JUSTICE

S.C.P. Gilles CATHERINE et Guillaume PETIT

COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIES

Siège social

7, avenue du Général Leclerc - 76190 YVETOT

☎ : 02 35 95 46 55

✉ : scp.yvetot@huissier-justice.fr

Bureau secondaire

9, cour Notre-Dame du Bon Port - 76460 ST-VALERY-EN-CAUX

☎ : 02 35 57 38 55

Etude compétente sur l'ensemble du territoire français en matière de constatations

PROCES – VERBAL DE DESCRIPTION (ANNEXE)

A la requête de :

La société CREDIT LOGEMENT

C/

Résidence LE CHANT DES OISEAUX – Immeuble Chardonnerets

Rue Louis Pergaud 76140 LE PETIT QUEVILLY

03 OCTOBRE 2025

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION DU 03 OCTOBRE 2025

Dossier CREDIT LOGEMENT / ©AVOVENTES.FR D

42 rue Louis Pergaud – escalier C 3 – 76140 LE PETIT QUEVILLY

Les personnes suivantes étaient présentes :

©AVOVENTES.FR

Numéro de dossier : **251312**
Date du repérage : **03/10/2025**

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habilité du logement.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie.

Remarque :

En l'absence de règlement de copropriété demandé :

- la situation réelle n'a pas pu être comparée avec celle décrite dans celui-ci,
- le mesurage a été effectué selon les limites de la possession apparente et en fonction de la délimitation du lot faite par le propriétaire ou son représentant,
- les pièces ont été désignées selon les signes apparents d'occupation mentionnée à l'article 4-I.

| | |
|---|---|
| Désignation du ou des bâtiments <i>Localisation du ou des bâtiments :</i> Département : Seine-Maritime Adresse : 42 rue Louis Pergaud Hameau Le Nuisement Commune : 76140 LE PETIT QUEVILLY (France) Section cadastrale AX, Parcelle(s) n° 41 + 42 + 274 Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété : Bat. Les Chardonnerets; Esc. C3; Etage 4, Lot numéro 230 | Désignation du propriétaire <i>Désignation du client :</i> Nom et prénom : |
| Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) Nom et prénom : SCP Gilles CATHERINE & Guillaume PETIT - M. CATHERINE Gilles Adresse : 7 avenue du Général Leclerc BP 7 76191 YVETOT Cedex | Repérage Périmètre de repérage : Logement entier |
| Désignation de l'opérateur de diagnostic Nom et prénom : Adresse : 2 rue Victor Hugo 76420 BIHOREL Numéro SIRET : 752 494 989 Désignation de la compagnie d'assurance : AXA Numéro de police et date de validité : 10813811104 / 01/01/2026 | |
| Superficie privative en m² du ou des lot(s) Surface loi Carrez totale : 64,60 m² (soixante-quatre mètres carrés soixante) | |

Résultat du repérageDate du repérage : **03/10/2025**Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
Néant

Liste des pièces non visitées :

Sous-Sol - Cave (Non accessible, Fermée.)

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

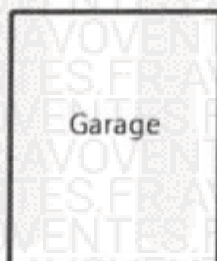
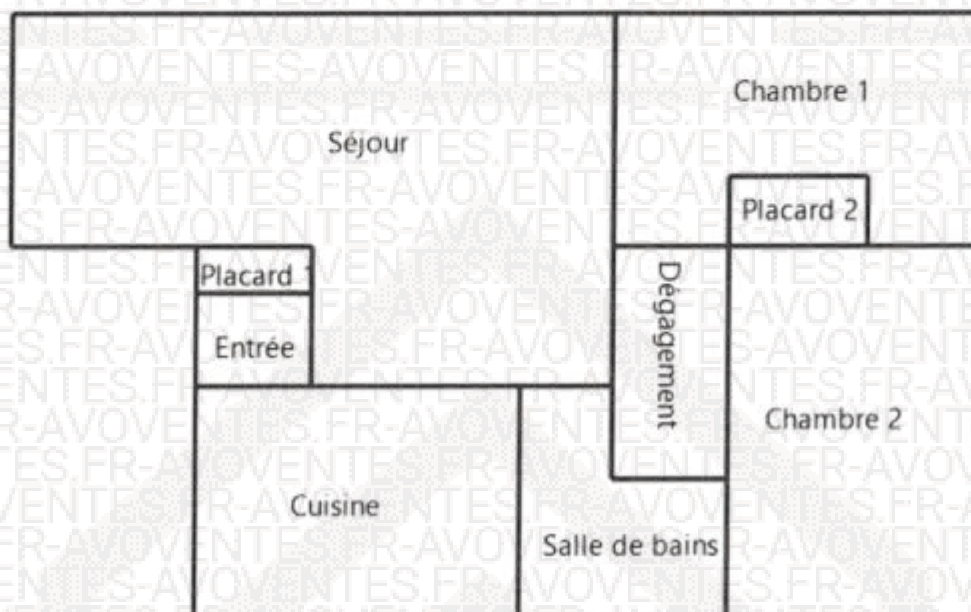
CAVOVENTES.FR**S.C.A. GILLES CATHERINE et Guillaume**
Membres de Justice asse
7 Av. de la République
Tél. 02 23 68 25 31**Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :**

| Parties de l'immeuble bâtis visitées | Superficie privative au sens Carrez | Commentaires |
|--------------------------------------|-------------------------------------|--------------|
| Entrée | 1.66 | |
| Placard 1 | 0.53 | |
| Cuisine | 8.6 | |
| Séjour | 25.4 | |
| Dégagement | 1.33 | |
| Chambre 1 | 11.4 | |
| Chambre 2 | 9.76 | |
| Placard 2 | 0.7 | |
| Salle de bains | 5.22 | |

Superficie privative en m² du ou des lot(s) :**Surface loi Carrez totale : 64,60 m² (soixante-quatre mètres carrés soixante)**Fait à **BIHOREL**, le **03/10/2025****CAVOVENTES.FR**

Aucun document n'a été mis en annexe

S.G.P. Gilles CATHERINE et Guillaume P.
Messieurs de Justice associés
Associés de la Compagnie d'Assurance AXA
14, rue de la République - 91000 Evry



S.C.P. Gilles CATHERINE et Guillaume PILLON
Huissiers de Justice associés
7 Avenue des Saules - 76100 ESTIVAL
Tél : 02 35 89 67 94

Votre Assurance

► RCE PRESTATAIRES

**Assurance et Banque**

ATTESTATION

SARL DIAGNOSTIM
2 RUE VICTOR HUGO
76420 BIHOREL FR

AGENT

76000 ROUEN
Tél : 0235713538
Fax : 02 35 89 67 94
Email : AGENCE.ROUEN-REPUBLIQUE@AXA.FR
Portefeuille : 0076083444

Vos références :

Contrat n° 10813811104
Client n° 1684331804

AXA France IARD, atteste que

SARL DIAGNOSTIM
2 RUE VICTOR HUGO
76420 BIHOREL

est titulaire d'un contrat d'assurance N° **10813811104** ayant pris effet le **01/05/2023** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

DIAGNOSTIQUEURS IMMOBILIER DANS LE CADRE DES ACTIVITES CI-DESSOUS :

- Risque d'exposition au plomb
- Repérage amiante avant-vente
- Dossier technique amiante
- Etat parasitaire
- Présence de termites
- Installation intérieure d'électricité
- Installation intérieure de gaz
- Risques naturels et technologiques
- Diagnostics de performance énergétique
- Audit énergétique
- Loi Carrez
- Certificat de décence
- Etat des lieux
- Repérage amiante avant travaux ou démolition
- Infiltrométrie, étanchéité à l'air

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2025** au **01/01/2026** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 314 Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérateur d'assurances exclébrés de TVA - art. 251 C CGI - statut pour les garanties portées par AXA Assurance.



1/2



Certificat de compétences Diagnosticueur Immobilier

N° CPDI4209 Version 010

 Je soussigné, **AVOVENTES**, Directeur Opérationnel d'I.Cert, atteste que :

@AVOVENTES.FR

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

| | |
|-----------------------------|---|
| Amiante sans mention | Amiante Sans Mention (1) Date d'effet : 19/07/2024 - Date d'expiration : 18/07/2031 |
| Audit Energétique | Audit Energétique (2) Date d'effet : 22/11/2024 - Date d'expiration : 18/07/2031 |
| DPE individuel | Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel (3) Date d'effet : 19/07/2024 - Date d'expiration : 18/07/2031 |
| Electricité | Etat de l'installation intérieure électrique (1) Date d'effet : 15/12/2021 - Date d'expiration : 14/12/2028 |
| Gaz | Etat de l'installation intérieure gaz (1) Date d'effet : 12/12/2021 - Date d'expiration : 11/12/2028 |
| Plomb | Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb (1) Date d'effet : 29/06/2021 - Date d'expiration : 28/06/2028 |

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée à l'adresse

<https://www.icert.fr/liste-des-certifies/>

Valide à partir du 22/11/2024.

@AVOVENTES.FR

(1) Article du loi 2004 relative au cadre de certification des diagnostics immobiliers de la loi n° 2004-575 relative à la transparence de l'information sur les coûts des biens immobiliers, relative aux plomb et plomb, de leur expertise de formation et de la signature électronique en matière de certification.

(2) Article de la loi n° 2004 relative au cadre de certification des diagnostics immobiliers de la loi n° 2004-575 relative à la transparence de l'information sur les coûts des biens immobiliers, relative aux plomb et plomb, de leur expertise de formation et de la signature électronique en matière de certification.

(3) Article de la loi n° 2004 relative au cadre de certification des diagnostics immobiliers de la loi n° 2004-575 relative à la transparence de l'information sur les coûts des biens immobiliers, relative aux plomb et plomb, de leur expertise de formation et de la signature électronique en matière de certification.


**Certification de personnes
Diagnosticueur**
 Portée disponible sur www.icert.fr

 I.Cert - Parc d'Affaires, Espace Performance - Bât K
 35760 Saint-Gregoire


CPE DIFR 11 rev19

Aucun autre document n'a été fourni ou n'est disponible



COMMISSAIRES DE JUSTICE

S.C.P. Gilles CATHERINE et Guillaume PETIT

COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIES

Siège social

7, avenue du Général Leclerc - 76190 YVETOT

☎ : 02 35 95 46 55

✉ : scp.yvetot@huissier-justice.fr

Bureau secondaire

9, cour Notre-Dame du Bon Port - 76460 ST-VALERY-EN-CAUX

☎ : 02 35 57 38 55

Etude compétente sur l'ensemble du territoire français en matière de constatations

PROCES – VERBAL DE DESCRIPTION (PHOTOGRAPHIES)

A la requête de :

La société CREDIT LOGEMENT

C/

Résidence LE CHANT DES OISEAUX – Immeuble Chardonnerets

Rue Louis Pergaud 76140 LE PETIT QUEVILLY

03 OCTOBRE 2025



photographie n°-001



photographie n°-002

lot n° 230



photographie n°-003



photographie n°-004



photographie n°-005



photographie n°-006



photographie n°-007



photographie n°-008



photographie n°-009



photographie n°-010



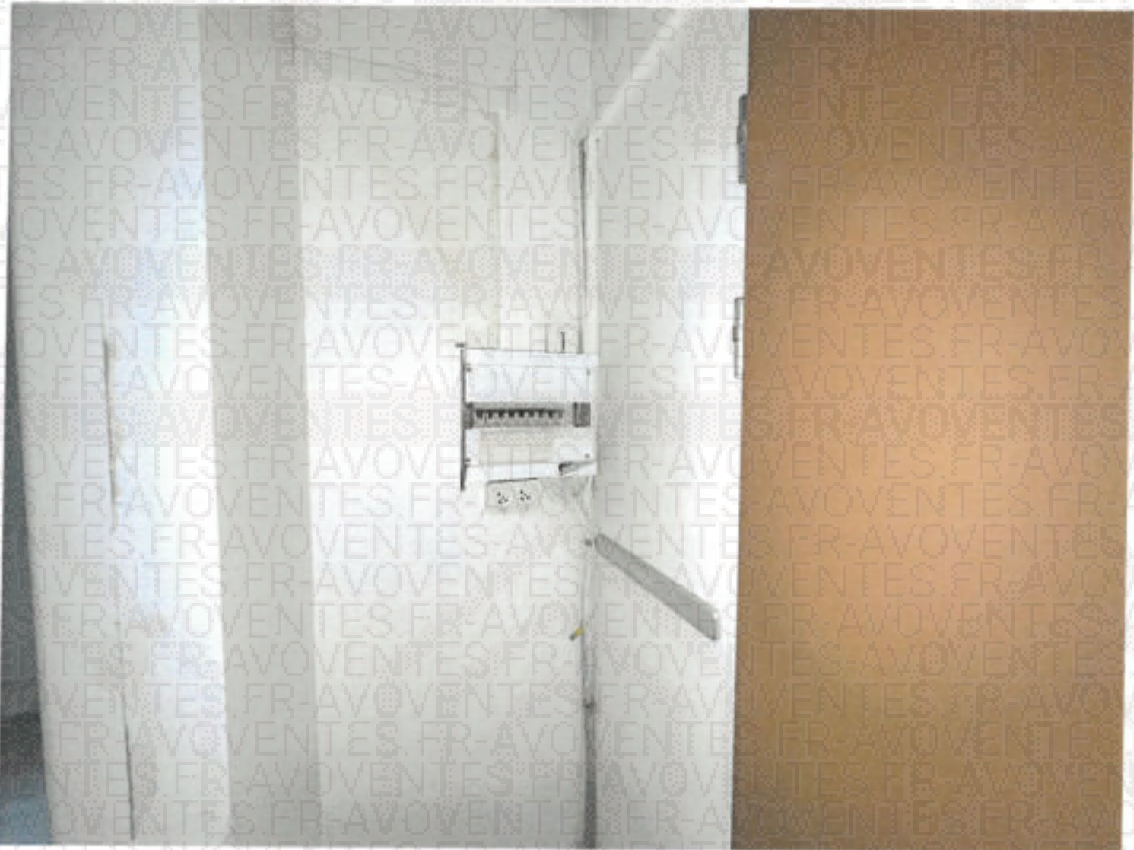
photographie n°-011



photographie n°-012



photographie n°-013



photographie n°-014



photographie n°-015



photographie n°-016



photographie n°-017



photographie n°-018



photographie n°-019



photographie n°-020



photographie n°-021



photographie n°-022



photographie n°-023



photographie n°-024



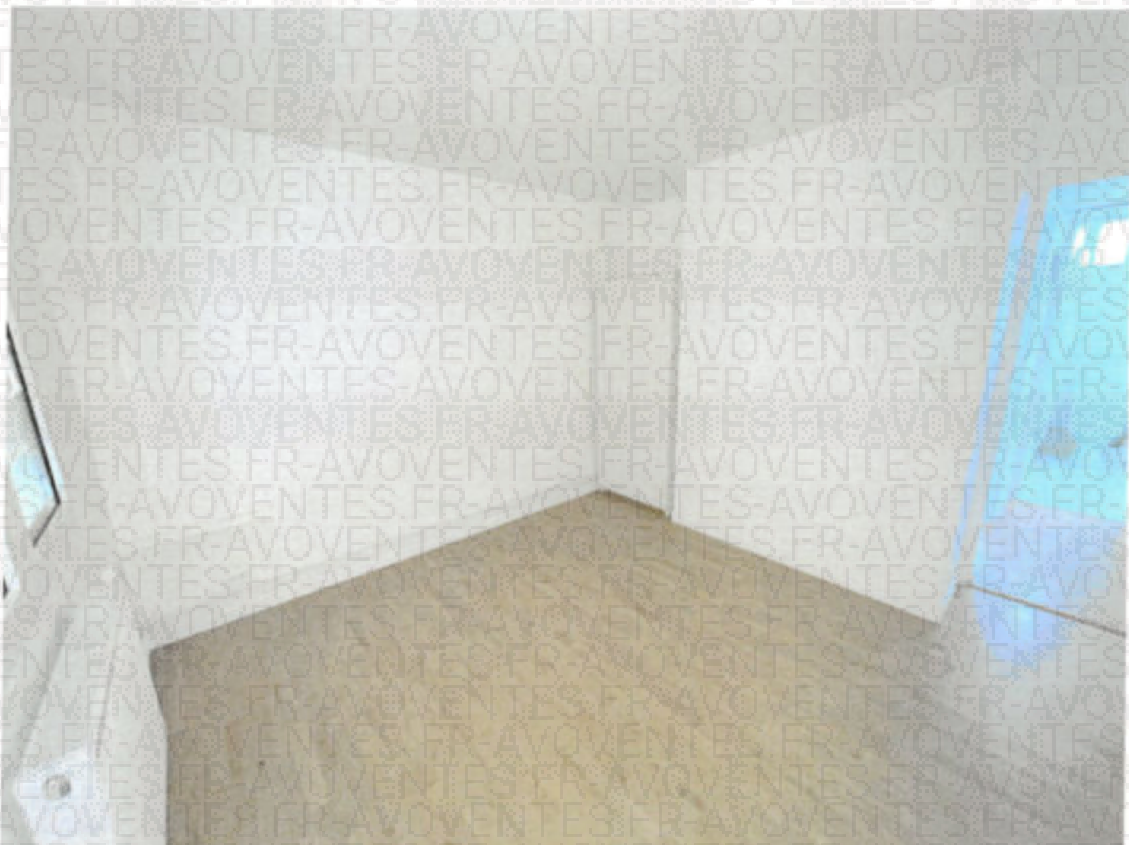
photographie n°-025



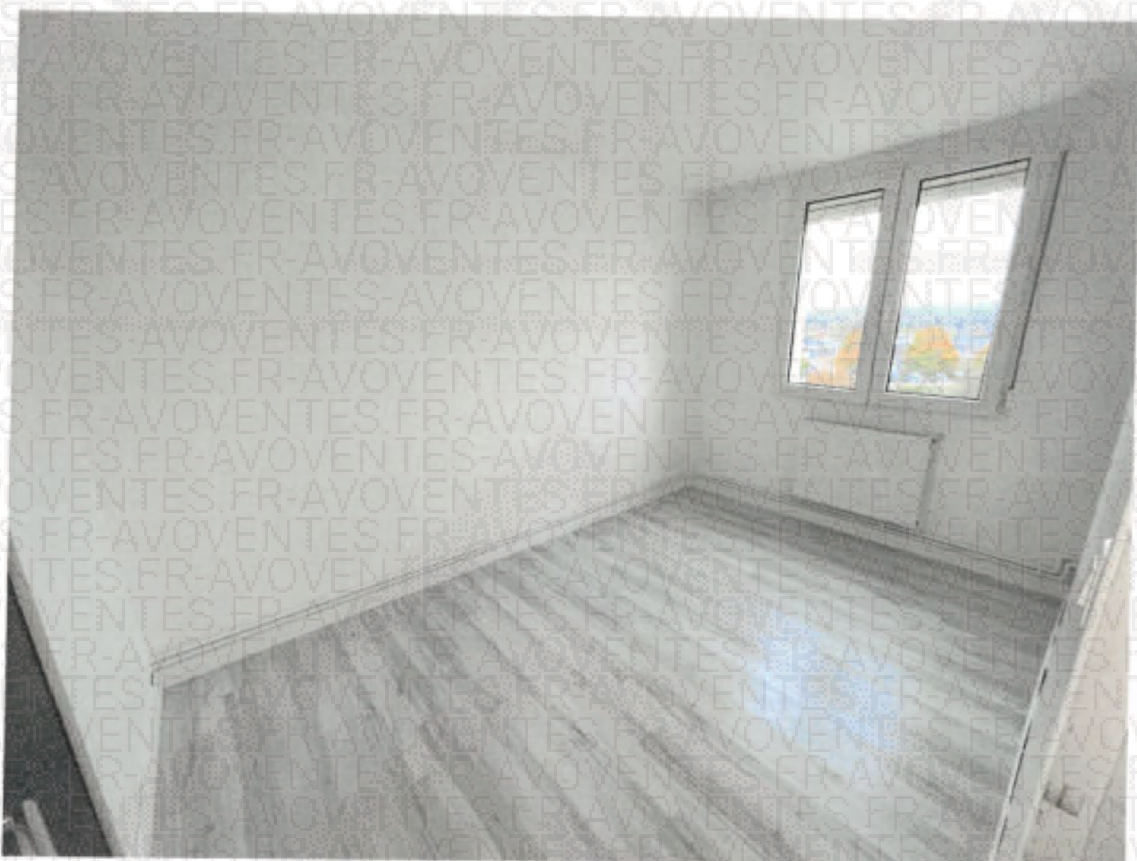
photographie n°-026



photographie n°-027



photographie n°-028



photographie n°-029



photographie n°-030



photographie n°-031



photographie n°-032



photographie n°-033



photographie n°-034



photographie n°-035



photographie n°-036



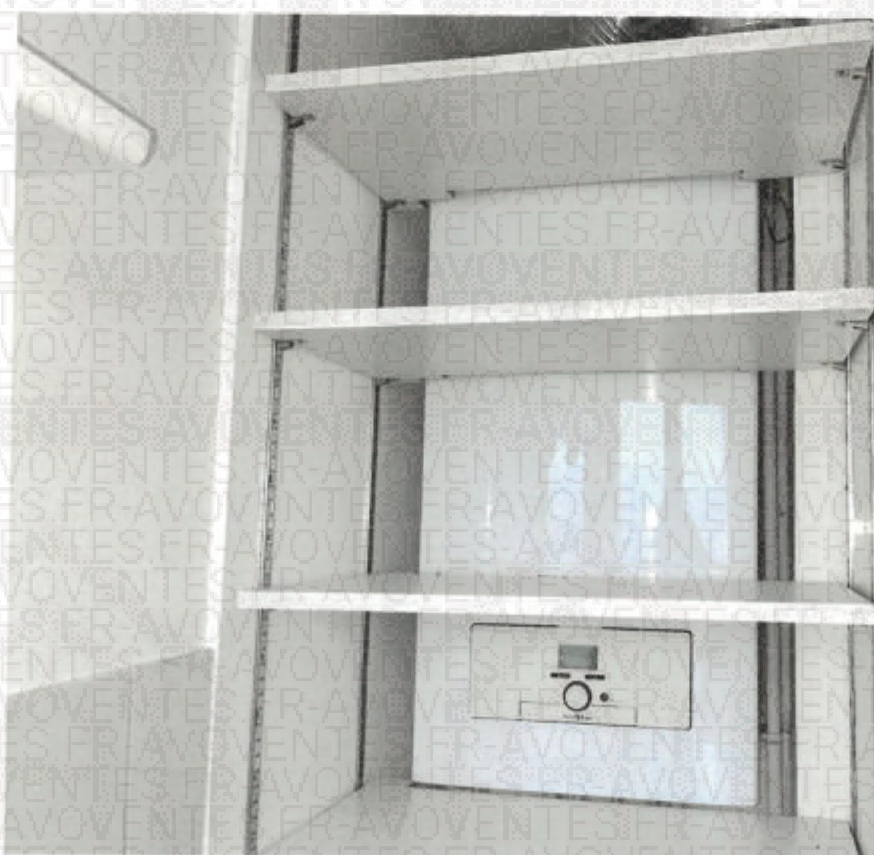
photographie n°-037



photographie n°-038



photographie n°-039



photographie n°-040



photographie n°-041



photographie n°-042



photographie n°-043



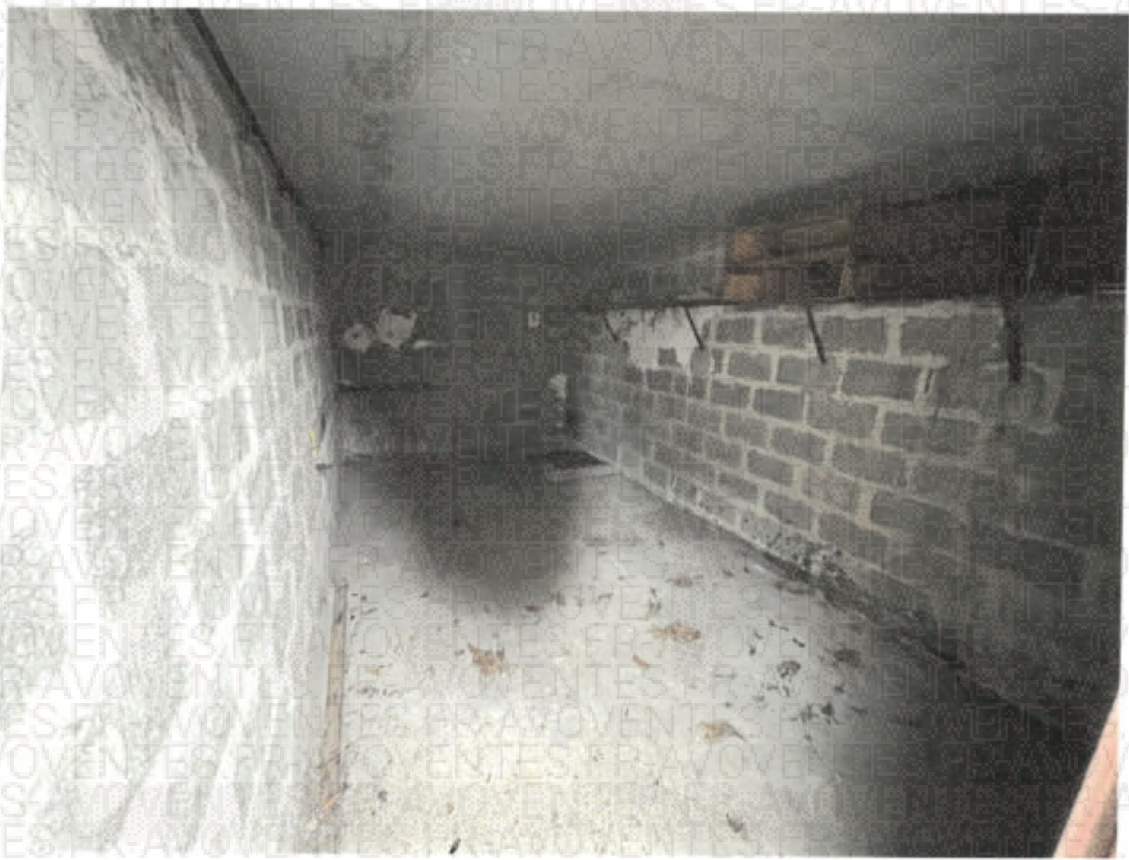
photographie n°-044



photographie n°-045



photographie n°-046



photographie n°-047